



42 - SOURATE DE LA DELIBÉRATION

53 - versets

Révlée à La Mecque à l'exception des versets 22, 23 et 24 révlés à Médine

Révlée à la suite de la sourate des Développements

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

حَمْدٌ ① عَسَقَ ② كَذَلِكَ يُوحَىٰ إِلَيْكَ وَإِلَى الَّذِينَ مِنْ قَبْلِكَ اللَّهُ الْعَزِيزُ
الْحَكِيمُ ③ لَهُ مَا فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ وَهُوَ الْعَلِيُّ الْعَظِيمُ ④ تَكَادُ
السَّمَوَاتُ يَتَطَفَّرْنَ مِنْ فَوْقِهِنَّ وَالْمَلَائِكَةُ يُسَبِّحُونَ بِحَمْدِ رَبِّهِمْ وَيَسْتَغْفِرُونَ
لِمَنْ فِي الْأَرْضِ أَلَا إِنَّ اللَّهَ هُوَ الْغَفُورُ الرَّحِيمُ ⑤ وَالَّذِينَ اتَّخَذُوا مِنْ
دُونِهِ أَوْلِيَاءَ اللَّهُ حَفِيفٌ عَلَيْهِمْ وَمَا أَنْتَ عَلَيْهِمْ بِوَكِيلٍ ⑥

Bismi-L-Lâhi-r-Rahmâni-r-Rahîm

Ha-mî m (1) 'âyn-sî n-qâ f (2) kaḍ âlika yuhî 'ilayka wa 'ilâ-l-laḍîna min qablîka-L-Lâhu-l-'Azîzu-l-Ḥakîmu (3) lahû mâ fi-s-samâ' wâti wamâ fi-l-'arḍi wa huwa-l-'Aliyyu-l-'Azîmu (4) takâdu-s-samâ' wâtu yatafaṭṭarna min fawqihinna wal-malâ'ikatu yusabbihûna biḥamdi rabbihim wa yastagfirûna liman fi-l-'arḍi 'alâ 'inna-L-Lâha huwa-l- Ġafûru-r-Rahîmu

(5) wal-ladîna-t-tahadû min dunihî 'awliyâ'a -L-Lâhu Ḥafîzun 'alayhim wamâ 'anta 'alayhim biwakîlin (6).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Ha.Mim. (1) Ain. Sin. Qaf (2) Oui, Allah le sage et le sublime t'envoie des révélations comme Il en a envoyées aux Prophètes qui t'ont précédé. (3) Il est le Maître des cieux et de la terre. Il est l'Auguste, le Puissant (4) Peu s'en faut que la voûte céleste ne se fende. Les anges célèbrent les louanges de leur Maître et implorent son pardon pour les habitants de la terre. Certes, Allah est tout pardon et toute miséricorde. (5) Allah surveille ceux qui se donnent d'autres patrons que Lui. Toi, tu ne saurais répondre d'eux (6).

Dieu a révélé le Coran à Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et d'autres livres aux Prophètes qui lui ont précédé. Dieu est terrible dans ses représailles et sage dans ses actes et paroles.

Aïcha -que Dieu l'agrée- rapporte que Al-Hareth Ben Hicham a demandé au Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-: «O Messager de Dieu, comment te vient la révélation?» Il lui répondit: «Parfois elle m'arrive comme un tintement de clochette, et cette façon m'est la plus pénible. Lorsque'elle cesse je retiens alors ce que l'ange m'a transmis. Et parfois l'ange se présente sous une forme humaine, il me parle et je saisis tout ce qu'il me dit.» Aïcha ajouta: «Je vis le Prophète recevoir la révélation dans un jour où le froid était très vif, lorsque la révélation s'interrompit, son front ruisselait de sueur» (Rapporté par Boukhari et Mouslim)¹¹.

Dans un autre hadith, 'Omar Ben Al-Khattab -que Dieu l'agrée- demanda une fois: «O Messager de Dieu, sens-tu la révélation?» Il

(1) عن عائشة رضي الله عنها قالت: إن (الحارث بن هشام) سأل رسول الله ﷺ فقال: يا رسول الله كيف يأتيك الوحي؟ فقال رسول الله ﷺ: «أحياناً يأتيني مثل صلصلة الجرس، وهو أشده علي ففصم عني وقد وعيت ما قال، وأحياناً يأتيني الملك رجلاً، فيكلمني فأعي ما يقول». قالت عائشة رضي الله عنها؛ فأقصد رأيتَه ينزل عليه الوحي في اليوم الشديد البرد ففصم عنه، وإن جبينه ﷺ ليتفصد عرقاً» (رواه البخاري ومسلم).

répondit: «J'entends comme un tintemet, et alors je garde le silence. Chaque fois que je recevais une révélation, j'étais sur le point de rendre l'âme».

Tout ce que les cieux et la terre contiennent appartient à Dieu et il est sous son autorité. Il est le Très Haut et le Sublime.

«Peu s'en faut que la voûte céleste ne se fende» par crainte de la magnificence de Dieu. «Les anges célèbrent les louanges de leur Seigneur, «Seigneur, disent-ils, ta miséricorde et ta science s'étendent à toutes choses» [Coran XL, 7].

Quant à ceux qui ont pris des patrons-protecteurs en dehors de Lui, Dieu veille à ce qu'ils font. Il dénombre leurs mauvaises actions avec une grande exactitude et il leur en demandera compte pour les rétribuer. Toi, Mouhammad, tu n'es ni leur observateur ni leur protecteur.

وَكذَلِكَ أَوْحَيْنَا إِلَيْكَ قُرْآنًا عَرَبِيًّا لِتُنذِرَ أُمَّ الْقُرَى وَمَنْ حَوْلَهَا وَتُنذِرَ يَوْمَ الْجَمْعِ
لَا رَبَّ فِيهِ فَرِيقٌ فِي الْجَنَّةِ وَفَرِيقٌ فِي السَّعِيرِ ﴿٧﴾ وَلَوْ شَاءَ اللَّهُ لَجَعَلَهُمْ أُمَّةً
وَاحِدَةً وَلَكِنْ يُدْخِلُ مَنْ يَشَاءُ فِي رَحْمَتِهِ وَالظَّالِمُونَ مَا لَهُمْ مِنْ وَلِيٍّ وَلَا نَصِيرٍ ﴿٨﴾

wa kaḏālika 'awḥaynā 'ilayka qur'ānan 'arabiyyan litunḏira 'umma-l-qūra wa man ḥawlahā wa tunḏira yawma-l-jam'i lâ rayba fihi farīqun fil jannati wa farīqun fi-s-sa'iri (7) walaw šā'a-L-Lāhu laja'alahum 'ummatan wāḥidatan walakin yudḥilu may-yašā'u fi raḥmatihī waẓ-ẓalimūna mā lahum min-waliyyin-wala naširin (8).

C'est dans cet esprit que nous t'avons révélé un Livre en arabe pour que tu avertisses la ville métropole et ses alentours et pour que tu les préviennes du jour inéluctable du jugement dernier. Jour où les hommes iront partie au paradis et partie en enfer. (7) Si Allah avait voulu, Il aurait groupé les hommes en un seul peuple. Mais il accueille qui Il veut dans le sein de sa miséricorde et les coupables ne trouveront ni aide ni protection (8).

Le Coran est une révélation très claire et en langue arabe afin que

le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- mette en garde la ville métropole, ou la Mère des cités: La Mecque, et ses alentours tant à l'est qu'à l'ouest. Avant son émigration vers Médine, le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait adressé ces mots à la Mecque: «Par Dieu, tu es le meilleur territoire pour Dieu et le plus aimé. S'il n'y avait cette contrainte, je ne t'aurais pas quitté» (*Rapporté par Plusieurs*).

«et pour que tu les préviennes du jour inéluctable du jugement dernier» où les hommes seront rassemblés sur un même terre pour être jugés. Une partie d'eux ira au Paradis et l'autre sera précipitée en Enfer. On a donné aussi à ce jour l'épithète: «Le jour de la déception» où Dieu désavantagera les impies et avantagera les croyants».

Abdullah Ben 'Amr rapporte: «Un jour le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- vint vers nous tenant en mains deux livres. Il nous dit: «Savez-vous ce que contiennent ces deux livres?» -Non, répondîmes-nous, à moins que tu nous le fasses savoir ô Messager de Dieu». Il répliqua en désignant le livre qu'il tenait en sa main droite: «Celui-ci est un livre de la part du Seigneur des mondes et renferme le nom des élus du Paradis, de leurs pères et de leurs tribus. Il réunit les noms jusqu'au leur dernier, et il n'y aura ni ajout ni soustraction» Puis désignant celui de la gauche, il reprit: «Celui-ci contient les noms des damnés de l'enfer, de leurs pères et de leurs tribus. Il réunit les noms jusqu'au dernier et il n'y aura ni ajout ni soustraction». Les compagnons lui demandèrent alors: «Si c'est une décision qui est déjà prise, pour quel but œuvrons-nous donc?». Il leur répondit: «Recherchez la perfection dans vos œuvres et soyez modérés en les appliquant. On assigne, à l'élu du Paradis, la dernière œuvre des élus quelles que soient ses autres actions (même mauvaises soient-elles)» Il referma ensuite sa main et dit: «Votre Seigneur -à lui la puissance et la gloire- a déjà jugé les hommes» puis il étendit la main droite et dit: «Une partie ira du Paradis». puis la main gauche et poursuivit: «Et une partie au Brasier» (*Rapporté par Ahmed, Tirmidzi et Nassai*)⁽¹⁾.

«Si Allah avait voulu, Il aurait groupé les hommes en un seul peuple»

(1) روى الإمام أحمد، عن عبد الله بن عمرو رضي الله عنهم قال: خرج علينا رسول الله ﷺ

sur la voie droite ou dans l'égarement, mais Il a voulu discerner les uns des autres en dirigeant qui Il veut et en égarant qui Il veut. Tout dépend de Sa sagesse et de sa décision. Le résultat est le suivant: «Il accueille qui Il veut dans le sein de Sa miséricorde et les coupables ne trouveront ni aide ni soutien» En commentant ce verset, Ibn Jarir rapporte que Moïse -paix sur lui- a dit: «Seigneur, les hommes que Tu as créés, Tu les as répartis en bienheureux du Paradis et damnés de l'Enfer. Pourquoi Tu ne les feras pas entrer tous au Paradis?» Et Dieu de lui répondre: «O Moïse, élève ton bouclier» -Je l'ai déjà fait, Seigneur, répondit Moïse. Et Dieu de reprendre: «Encore plus haut», et ce fut répété plusieurs fois qu'à la fin Moïse s'écria: «Je l'ai élevé à une hauteur vers laquelle je n'y trouve aucun bien pour moi» Dieu rétorqua: «Ainsi Je ferai entrer au Paradis les hommes sauf ceux que Je n'y trouve chez eux aucun bien».

أَمِ اتَّخَذُوا مِنْ دُونِهِ أَوْلِيَاءَ فَأَلَّهُ هُوَ الْوَلِيُّ وَهُوَ يُحْيِي الْمَوْتِ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ ﴿٩﴾ وَمَا اخْتَلَفْتُمْ فِيهِ مِنْ شَيْءٍ فَحُكْمُهُ إِلَى اللَّهِ ذَلِكُمُ اللَّهُ رَبِّي عَلَيْهِ تَوَكَّلْتُ وَإِلَيْهِ أُنِيبُ ﴿١٠﴾ فَاطِرُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ جَعَلَ لَكُمْ مِنْ أَنْفُسِكُمْ أَزْوَاجًا وَمِنَ الْأَنْعَامِ أَزْوَاجًا يَذُرُّكُمْ فِيهِ لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ وَهُوَ

وفي يده كتابان، فقال: «أتدرون ما هذان الكتابان؟» قلنا: لا، إلا أن تخبرنا يا رسول الله، قال ﷺ للذي في يمينه «هذا كتاب من رب العالمين بأسماء أهل الجنة وأسماء آبائهم وقبائلهم، ثم أجعل على آخرهم لا يزداد فيهم ولا ينقص منهم أبداً، ثم قال ﷺ للذي في يساره: «هذا كتاب أهل النار بأسمائهم وأسماء آبائهم وقبائلهم»، ثم أجعل على آخرهم لا يزداد فيهم ولا ينقص منهم أبداً، فقال أصحاب رسول الله ﷺ: «فأبي شيء نعم إن كان هذا أمر قد فرغ منه؟ قال رسول الله ﷺ: «سدّدوا وقاربوا، فإن صاحب الجنة يختم له بعمل أهل الجنة يختم له وإن عمل أي عمل، وإن صاحب النار يختم له بعمل أهل النار وإن عمل أي عمل»، ثم قال ﷺ بيده فقبضها، ثم قال: «فرغ ربكم عز وجل من العباد، ثم قال باليمنى فنبذ بها فقال: فريق في الجنة، ونبذ باليسرى وقال: فريق في السعير» (رواه أحمد والترمذي والنسائي).

السَّمِيعُ الْبَصِيرُ ﴿١١﴾ لَهُ مَقَالِيدُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ يَبْسُطُ الرِّزْقَ لِمَن يَشَاءُ
وَيَقْدِرُ إِنَّهُ بِكُلِّ شَيْءٍ عَلِيمٌ ﴿١٢﴾

'ami-t-tahādû min dunihî 'awliyâ'a fa-L-Lâhu huwa-l-Waliyyu wa huwa yuhyi-l-mawtâ wa huwa 'alâ kulli ša'yin qadîrun (9) wamâ-htalaftum fihi min šay'in faḥukmuhû 'ilâ-L-Lâhi dâlikum-L-Lâhu rabbi 'alayhi taykkaltu wa 'ilayhi 'unîbu (10) fâṭiru-s-samâwati wal 'arḍi ja'ala lakum min 'anfusikum 'azwâjan wa mina-l-'an'âmi 'azwâjan yaḍra'ukum fihi laysa kamitlihi šay'un wa huwa-S-Sami'u-l-Baṣîru (11) lahû maqâlidu-s-samâwâti wal'arḍi yabsuṭu-r-izqa limay-yašâ'u wa yaqdiru 'innahû bikulli šây'in 'Alîmun (12).

Est-ce possible qu'ils prennent pour patrons d'autres que lui? Allah est le seul patron. C'est lui qui ressuscite les morts. Il est tout-Puissant. (9) Tous vos différends doivent être soumis au jugement d'Allah. Cet Allah est mon Maître. Je me fie et me sou mets à lui. (10) Créateur des cieux et de la terre, Il vous a donné les épouses de votre espèce comme Il en a donné aux animaux de leurs espèces. Il vous multiplie de la sorte. Rien ne lui ressemble. Il entend et voit tout. (11) Il a les clefs des cieux et de la terre. Il se montre prodigue ou ménager de ses biens envers qui Il veut. Il est omniscient (12).

Dieu désavoue l'agir des idolâtres qui ont pris et adoré d'autres divinités que Lui, Lui qui est le seul Maître de tout l'univers, qui fait revivre les morts pour le jour de la résurrection et qui est puissant sur toute chose. Toute chose sur laquelle les hommes ont été en désaccord, c'est à lui qu'il appartient d'en juger. De même Il a délégué à Son Prophète d'en juger comme Il le montre dans ce verset: «En cas de désaccord, remettez-vous-en à Allah et à Son Prophète» [Coran IV, 59].

Tel est mon Seigneur qui dispose de tout, je me fie à lui dans toutes mes affaires et c'est vers Lui que je reviens repentant. Il est le créateur des cieux et de la terre, de ce qu'ils contiennent et de l'espace qui les sépare. Comme Il vous a donné des épouses tirées de vous-mêmes, de votre espèce et de votre nature, Il a aussi établi des couples de vos troupeaux. «Il vous multiplie de la sorte». C'est à dire Il

ne cesse de créer génération après génération, mâles et femelles, jusqu'à la fin du monde.

«Rien ne lui ressemble» de toutes ses créatures, Il est l'Unique, l'impénétrable et l'Absolu. Il est l'omniscient et le parfait Sachant. Il détient les clefs des cieux et de la terre. (On a déjà commenté cela dans la sourate des troupes). Il dispense ses dons et fait largesse à qui Il veut tout comme Il les mesure à qui Il veut. Il connaît parfaitement toute chose. *

﴿ شَرَعَ لَكُمْ مِنَ الدِّينِ مَا وَصَّى بِهِ نُوحًا وَالَّذِي أَوْحَيْنَا إِلَيْكَ وَمَا وَصَّيْنَا بِهِ إِبْرَاهِيمَ وَمُوسَى وَعِيسَى أَنْ أَقِيمُوا الدِّينَ وَلَا تَتَفَرَّقُوا فِيهِ كَبُرَ عَلَى الْمُشْرِكِينَ مَا تَدْعُوهُمْ إِلَيْهِ اللَّهُ يَجْتَبِي إِلَيْهِ مَنْ يَشَاءُ وَيَهْدِي إِلَيْهِ مَنْ يُنِيبُ ﴿١٣﴾ وَمَا تَفَرَّقُوا إِلَّا مِنْ بَعْدِ مَا جَاءَهُمُ الْعِلْمُ بَيْنَهُمْ وَلَوْلَا كَلِمَةٌ سَبَقَتْ مِنْ رَبِّكَ إِلَىٰ أَجَلٍ مُّسَمًّى لَفُضِيَ بَيْنَهُمْ وَإِنَّ الَّذِينَ أُورِثُوا الْكُتُبَ مِنْ بَعْدِهِمْ لَفِي شَكٍّ مِنْهُ مُرِيبٍ ﴿١٤﴾

šara'a lakum mina-d-dîni mâ waššâ bihi Nûḥan wal-laḍî 'awḥaynâ 'ilayka wamâ waššaynâ bihi 'Ibrâhîma wa Mûsâ wa 'Îsâ 'an 'aqîmu-d-dîna walâ tatafarraqû fîhi kabura 'alâ-l-mušrikîna mâ tad'ûhum 'ilayhi-L-Lâhu yajtabî 'ilayhi may-yaššâ'u wa yahdî 'ilayhi may-yunîbu (13) wamâ tafarraqû 'illâ mim ba'di mâ jâ'ahumu-l-'ilmu bağyam-baynahum walawlâ kalimatun sabaqat mir-rabbika 'ilâ 'ajalim musamman laquḍiya baynahum wa 'inna-l-laḍîna 'ûrit-û-l-kitâba mim-ba'dihim lafi šakkim-minhu muribin (14).

Il vous a donné la même religion que celle qu'Il avait déjà recommandée à Noé. C'est celle-là même qu'Il t'a révélée, celle-là même qu'Il avait recommandée avant à Abraham, à Moïse et à Jésus. Observez-la bien et ne vous divisez pas, a-t-Il été prescrit à tous. De telles prescriptions répugnent aux idolâtres. Allah attire à lui qui Il veut et met dans la bonne voie ceux qui le recherchent. (13) Ils ne se sont divisés qu'après avoir reçu mes révélations et cela par esprit de rivalité. Si un décret de ton Maître n'avait ajourné leur sort à une date fixée, Il l'aurait

déjà réglé. D'ailleurs, ceux qui ont hérité du Livre après les Prophètes sont dans un doute profond à son sujet. (14).

Dieu a fait pour les hommes, à partir de la religion, une législation comportant les recommandations qu'Il a faites aux Prophètes doués de ferme résolution. Il a mentionné d'abord Noé -paix sur lui- qui fut le premier Envoyé vers l'humanité, et Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- qui fut leur dernier. Ces cinq Prophètes distingués des autres sont mentionnés aussi dans ce verset: **«Nous avons reçu des engagements de tous les Prophètes, de toi, de Noé, d'Abraham, de Moïse et de Jésus fils de Marie»** [Coran XXXIII, 7]. Cet engagement consistait en l'appel à l'adoration de Dieu seul sans rien Lui associer; car Dieu n'a envoyé un Prophète aux hommes sans qu'il n'ait pour mission de n'adorer que Dieu seul. Le Messenger de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit à cet égard: **«Nous les Prophètes issus de plusieurs mères mais notre religion est une»**.

Dieu, en établissant pour les hommes, en fait d'obligations religieuses, leur a prescrit la même recommandation faite à Noé de s'acquitter du culte sans se diviser et sans que celui-ci soit un sujet de discorde. **«De telles prescriptions répugnent aux idolâtres»** qui ont renié le message de Mouhammad -qu'Allah le bénisse et le salue- et même l'ont combattu. **«Allah attire à Lui qui Il veut et met dans la bonne voie ceux qui le recherchent»**. Ceux-là sont ceux qui méritent d'être dirigés et être de vrais croyants. Quant aux autres, Il les égare car ils ont préféré une autre voie.

«Ils ne se sont divisés qu'après avoir reçu mes révélations» en se comportant comme rebelles contre la vérité émanant de Dieu. **«Si un décret de ton Maître n'avait ajourné leur sort à une date fixée, Il l'aurait déjà réglé»**. Ce décret consiste à différer le jugement jusqu'au jour de la résurrection, sans cela, Il aurait dépêché aux hommes leur châtement dans ce bas monde. **«D'ailleurs, ceux qui ont hérité du Livre après les Prophètes sont dans un doute profond à son sujet»**, car ils n'ont fait qu'imiter leurs pères et ancêtres sans preuve évidente, mais ils vécutent dans l'incertitude, furent perplexes et plongés dans un doute profond.

فَلِذَلِكَ فَادِّعْ وَأَسْتَقِيمَ كَمَا أُمِرْتُ وَلَا تُبَيِّعْ أَهْوَاءَهُمْ وَقُلْ ءَامَنْتُ بِمَا أَنْزَلَ
 اللَّهُ مِنْ كِتَابٍ وَأُمِرْتُ لِأَعْدِلَ بَيْنَكُمْ اللَّهُ رَبُّنَا وَرَبُّكُمْ لَنَا أَعْمَالُنَا
 وَلَكُمْ أَعْمَالُكُمْ لَا حُجَّةَ بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمْ اللَّهُ يَجْمَعُ بَيْنَنَا وَإِلَيْهِ الْمَصِيرُ ﴿١٥﴾

faliḍālika fad'u wastaqim kamā 'umirta walā tattabi' ahwā' ahum wa qul
 'ā'mantu bimā 'anzala-L-Lāhu min kitābin wa 'umirtu li'a'dila
 baynakumu-L-Lāhu rabbunā wā rabbukum lanā 'a'malunā wa lakum
 'a'mālukum lā hujjata baynanā wa baynakumu-L-Lāhu yajma'ū
 baynamā wa 'ilayhi-l-maṣīru (15).

C'est pourquoi prêche et sois droit comme tu en as reçu l'ordre. Ne suis pas leurs penchants et dis: Je crois à tous les livres révélés par Allah. J'ai reçu l'ordre de vous juger avec impartialité. Allah est notre Maître et le vôtre. Nous sommes responsables de nos actes et vous des vôtres. Il est vain pour nous et pour vous de discuter. Allah nous réunira. Car c'est à Lui que tout aboutit. (15).

Ce verset comporte dix ordres indépendants l'un de l'autre, et n'a de semblable dans le Coran que le verset du Trône [Coran II, 255]. Dieu y ordonne à son Prophète d'appeler les gens à Lui comme Il en a révélé aux autres Prophètes qui lui ont précédé, ceux qui ont établi les lois religieuses avant lui.

«Sois droit comme tu en as reçu l'ordre» Toi, ô Mouhammad, et ceux qui te suivent, devez adopter la voie droite et de s'y maintenir sans suivre les penchants et les passions des idolâtres, qui furent le sujet de leurs différends en s'y divisant. «Je crois à tous les livres révélés par Allah» qui furent descendus sur les autres Prophètes sans y faire aucune distinction. «J'ai reçu l'ordre de vous juger avec impartialité» sans être injuste envers quiconque comme Dieu m'a ordonné. «Allah est notre Maître et le vôtre» Il est le seul «Adoré» et nous l'avouons avec une grande certitude. Quant à vous, ô impies, tant pis pour vous car tout ce qui peuple les cieux et la terre se prosterne devant lui de bon gré ou de force. «Nous sommes responsables de nos actes et vous des vôtres», nous désavouons ce que vous faites, comme Dieu ordonne à Son Prophète de leur répondre dans un autre verset: «S'ils te traitent d'imposteur, dis: «Je suis responsable de mes actes et vous des vôtres. Ce

que je fais ne vous regarde pas et ce que vous faites ne me regarde pas» [-Coran X, 41].

«Il est vain pour nous et pour vous de discuter» As-Souddy l'a commenté en disant que ce verset fut révélé à La Mecque et le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- n'a reçu l'ordre divin de combattre qu'après son émigration à Médine. «Allah nous réunira» au jour du jugement dernier. «Car c'est à lui que tout aboutit» et c'est vers Lui que tous les hommes feront retour.

وَالَّذِينَ يُحَاجُّونَ فِي اللَّهِ مِنْ بَعْدِ مَا اسْتَجِيبَ لَهُمْ مَخِطَةً دَاجِئَةً عِنْدَ رَبِّهِمْ
وَعَلَيْهِمْ غَضَبٌ وَلَهُمْ عَذَابٌ شَدِيدٌ ﴿١٦﴾ اللَّهُ الَّذِي أَنْزَلَ الْكِتَابَ بِالْحَقِّ
وَالْمِيزَانَ وَمَا يُدْرِيكَ لَعَلَّ السَّاعَةَ قَرِيبٌ ﴿١٧﴾ يَسْتَعْجِلُ بِهَا الَّذِينَ لَا
يُؤْمِنُونَ بِهَا وَالَّذِينَ آمَنُوا مُشْفِقُونَ مِنْهَا وَيَعْلَمُونَ أَنَّهَا الْحَقُّ آلَا إِنَّ الَّذِينَ
يُمَارُونَ فِي السَّاعَةِ لَفِي ضَلَالٍ بَعِيدٍ ﴿١٨﴾

wal-lađîna yuḥâjjûna fî-L-Lâhi mim-ba'di mas-tujiba lahû ḥujjatuhum dâḥiđatun 'inda rabbihim wa 'alayhim gađabun walahum 'ađâbun šadîdun (16) AL-Lâhu-l-lađî 'anzala-l-kitâba bil-ḥaqqi wal-mizâna wamâ yudrika la 'alal-s-sâ'ata qarîbun (17). yasta'jilu bihâ-l-lađîna lâ yu'munûna bihâ wa-l-lađîna 'âmanû mušfiqûna minhâ wa ya'lamûna 'annahâ-l-ḥaqqu 'alâ 'inna-l-lađîna yumârûna fî-s-sâ'ati lafi ḍalâlim-ba'îdin (18).

Ceux qui discutent sur Allah après le triomphe de sa cause, leurs arguments ne trouveront aucun crédit auprès de leur Maître. Ils encourront à la fois sa colère et son châtement. (16) Allah a révélé le Livre et la balance comme expression de la vérité. Qu'en sais-tu? L'heure est peut-être proche. (17) Les incrédules sont impatients de la voir venir, les croyants en redoutent la venue, la tenant pour certaine. Combien sont profondément égarés ceux qui contestent l'heure!(18).

Dieu menace ceux qui repoussent les hommes de suivre la voie empruntée par ceux qui croient en Lui, et qui discutent âprement avec ceux qui ont répondu à l'appel de Dieu et de son Messager dans le but de les détourner de la voie droite. Ceux-là «leurs arguments ne

trouveront aucun crédit auprès de leur Maître», ils sont nuls et sans valeur auprès du Seigneur. Sa colère retombera sur eux et ils subiront un terrible châtement au jour de la résurrection.

Pour identifier ces gens-là, on cite ces deux opinions:

- D'après Ibn Abbas et Moujahed, ce sont les idolâtres qui discutent avec les croyants afin de les repousser et les détourner de la voie droite, et de les rendre à l'époque du paganisme.

- Selon Qatada, ils sont les juifs et les chrétiens qui disaient aux musulmans: Notre religion est meilleure que la vôtre, et nos Prophètes sont venus avant le vôtre. Sûrement ils mentaient.

«Allah a révélé le Livre» tous les Livres révélés aux autres Prophètes **«et la balance»** qui signifie la justice et l'équité, comme Dieu a dit ailleurs: **«Nous avons envoyé nos Prophètes avec des preuves et nous leur avons donné le Livre et la Balance pour faire régner la justice entre les hommes»** [Coran LVII, 25]. Et pour avertir les hommes et les faire mépriser le bas monde, Dieu dit à Son Prophète: **«Qu'en sais-tu? l'heure est peut-être proche».**

«Les incrédules sont impatients de la voir venir» comme signe de leur reniement, car ils n'y croyaient pas par incrédulité et par un esprit rebelle. Mais **«les croyants en redoutent la venue»** ils en ont peur car ils savent qu'elle est la vérité. C'est pourquoi ils s'apprêtent pour la recevoir en accomplissant les bonnes œuvres.

On a rapporté que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- étant dans un voyage, un homme d'une voix vive l'interpella: **«O Mouhammad!»** Il lui répondit presque sur le même ton: **«Me voilà!»** Et l'homme de reprendre: **«Quand est-ce que l'heure arrivera?» -Malheur à toi, répliqua le Prophète, qu'as-tu préparé pour la recevoir? L'homme rétorqua: «Seul l'amour de Dieu et de Son Messager». Il lui répondit: «Tu seras avec ceux que tu aimes» (Rapporté par les auteurs des Sunan).** De ce hadith on peut déduire que les dires du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- ne constituent pas une réponse claire à l'homme mais une exhortation à être prêt pour la recevoir avec les bonnes actions.

«Combien sont profondément égarés ceux qui contestent l'heure» et discutent sans aucune connaissance de sa survenue. Ils ne sont que

des ignorants qui ont joint l'incertitude à la mécréance. Dieu, qui a créé les cieux et la terre est certainement capable de revivre les hommes au jour de la résurrection quand l'heure surviendra.

اللَّهُ لَطِيفٌ بِعِبَادِهِ يَرْزُقُ مَنْ يَشَاءُ وَهُوَ الْقَوِيُّ الْعَزِيزُ ﴿١٩﴾ مَنْ كَانَتْ يُرِيدُ حَرْثَ الْآخِرَةِ نَزِدْ لَهُمْ فِي حَرْثِهِ وَمَنْ كَانَتْ يُرِيدُ حَرْثَ الدُّنْيَا نُؤْتِهِ مِنْهَا وَمَا لَهُمْ فِي الْآخِرَةِ مِنْ نَصِيبٍ ﴿٢٠﴾ أَمْ لَهُمْ شُرَكَاءُ شَرَعُوا لَهُمْ مِنَ الدِّينِ مَا لَمْ يَأْذَنْ بِهِ اللَّهُ وَلَوْلَا كَلِمَةُ الْفَصْلِ لَفُتِنَ بِهِمْ وَإِنَّ الظَّالِمِينَ لَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٢١﴾ تَرَى الظَّالِمِينَ مُشْفِقِينَ مِمَّا كَسَبُوا وَهُوَ وَاقِعٌ بِهِمْ وَالَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ فِي رَوْضَاتِ الْجَنَّاتِ لَهُمْ مَا يَشَاءُونَ عِنْدَ رَبِّهِمْ ذَلِكَ هُوَ الْفَضْلُ الْكَبِيرُ ﴿٢٢﴾

AL-Lâhu laṭifum bi'ibâdihî yarzuqu may-yaša'u wa huwa-l-Qawiyyu-l-'Azîzu (19) man kâna yurîdu ḥarṭa-l-âḥirati nazid lahû fi ḥarṭihî waman kâna yurîdu ḥarṭa-d-dunyâ nu'tihî minhâ wama lahû fî-l-âḥirati min naṣîbin (20) 'am lahum šurakâ'u šara'û lahum mina-d-dîni mâ lam ya'd an bihi-L-Lâhu walawla kalimatu-l-faṣli laquḍiya baynahum wa 'inna-z-zâlimîna lahum 'aḍâbun 'alîmun (21) tarâ-z-zâlimîna mušfiqîna mimma kasabû wa huwa waqî'um-bihim wal-laḍîna 'âmanu wa 'amilû-š-šâliḥâti fî rawḍâti-l-jannati lahum mâ yašâ'ûna 'inda rabbihim ḍâlika huwa-l-faḍlu-l-kabîru (22).

Allah est plein de bonté pour les hommes. Il distribue ses biens à qui Il veut. Il est Puissant et Fort (19) Celui qui peine en vue de la vie future, nous estimerons ses efforts au-delà de leur valeur. Celui qui peine en vue de ce monde, nous laisserons aboutir ses efforts. Mais il n'aura aucune part dans l'autre. (20) En sont-ils arrivés à prendre des associés qui leur ont édicté des prescriptions religieuses non autorisées par Allah? S'il n'avait pas décrété le jugement dernier, Allah aurait déjà réglé leur sort. Un châtement implacable attend les méchants. (21) Tu verras les injustes trembler pour leurs péchés. Ils n'échapperont pas au châtement. Ceux qui ont cru et pratiqué le bien se délasseront dans des jardins du paradis. Leur Maître

satisfera tous leurs désirs. C'est la faveur la plus enviable (22).

Grâce à Sa générosité, Dieu accorde Ses bienfaits aussi bien aux pervers qu'aux pieux car, il n'y a pas de bête sur terre dont la subsistance n'incombe à Dieu. Il répand ses largesses à qui Il veut et mesure Ses dons à qui Il veut. Il est le Fort et le Tout-Puissant.

«Celui qui peine en vue de la vie future», en œuvrant dans le bas monde à ces fins «nous estimerons ses efforts au-delà de leur valeur» en le soutenant, l'aidant pour y arriver, et nous lui décuplerons ses bonnes actions même à sept cent multiples et plus encore. «Celui qui peine en vue de ce monde, nous laisserons aboutir ses efforts». Il obtiendra ainsi le fruit de ses transactions dans le bas monde pour en jouir, mais dans l'au-delà, il perdra tout et n'aura aucune récompense, sinon le feu de la Géhenne, une réalité corroborée par ce verset: «Que ceux qui recherchent la vie de ce monde sachent que nous en accordons les plaisirs à qui nous voulons et dans la mesure que nous voulons. Qu'ils sachent aussi que nous leur réservons l'enfer où ils seront précipités, couverts d'opprobre et rejetés par tous» [Coran XVII, 18].

Il est dit dans un hadith: «Annonce la bonne nouvelle à cette communauté qu'ils obtiendront la victoire, la suprématie et la haute considération en les établissant sur la terre. Celui qui, parmi eux, fait des œuvres pour la vie future mais veut cueillir leurs fruits dans la vie présente, dans l'au-delà, il n'en aura aucune part».

«En sont-ils arrivés à prendre des associés qui leur ont édicté des prescriptions religieuses non autorisées par Allah». En d'autre terme ils ne suivent pas les lois religieuses que Dieu t'a prescrites, mais celles de leurs démons parmi les humains et les génies, par exemple en leur interdisant certaines bêtes du troupeau comme: Al-Bahira, As-Saiba et autres, en leur permettant de consommer le sang, la bête morte et le jeu de hasard et autres choses qui sont interdites en principe. A ce propos, il est cité dans un hadith authentifié que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «J'ai vu en enfer Amr Ben Lahy trainer ses entrailles», car il fut le premier qui a interdit la viande de la bête dite: «As-Sa'iba». Il était l'un des rois de Khouza'a, et le premier à introduire ces innovations et aussi le premier à convier les Qoraïchites à adorer les idoles. Que Dieu le maudisse.

«S'il n'avait pas décrété le jugement dernier, Allah aurait déjà décrété leur sort». Il aurait hâté leur châtement s'il n'y avait pas le jour de la résurrection où il sera demandé à chacun des comptes. Les prévaricateurs subiront un terrible châtement et une mauvaise destinée.

«Tu verras les injustes trembler pour leurs péchés» auprès du pont (le sirat) «Ils n'échapperont pas au châtement» car ce qu'ils redoutaient s'abattra sur eux. Quant à «Ceux qui ont cru et pratiqué le bien se délasseront dans les jardins du paradis. Leur Maître satisfera tous leurs désirs». Peut-on donc comparer ces deux destinées? Peut-on comparer celui qui ne rencontrera que l'opprobre et l'humiliation avec celui qui vivra dans la félicité dans le parterre du Paradis, qui y délectera de ses fruits et boissons avec les houris aux grands yeux, là il y aura ce qu'œil n'a vu, oreille n'a entendu ni esprit n'a imaginé? «C'est la faveur la plus enviable» et le comble du bonheur

ذَٰلِكَ الَّذِي يُبَيِّرُ اللَّهُ عِبَادَهُ الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ. قُلْ لَا أَسْأَلُكُمْ عَلَيْهِ
 أَجْرًا إِلَّا الْمَوَدَّةَ فِي الْقُرْبَىٰ وَمَن يَقْرَفْ حَسَنَةً نَّزِدْنَا لَهُ فِيهَا حُسْنًا إِنَّ اللَّهَ غَفُورٌ
 شَكُورٌ ﴿٢٣﴾ أَمْ يَقُولُونَ افْتَرَىٰ عَلَى اللَّهِ كَذِبًا فَإِن يَشِئِ اللَّهُ يَخْتِمْ عَلَىٰ قَلْبِكَ وَيَمْحُ
 اللَّهُ الْبَاطِلَ وَيُحِقُّ الْحَقَّ بِكَلِمَاتِهِ إِنَّهُ عَلِيمٌ بِذَاتِ الصُّدُورِ ﴿٢٤﴾

ḍālika-l-ḏalī yubašširu-L-Lāhu 'ibādahu l-laḏīna 'āmanū wa 'amilu-ṣ-ṣālihāti qul lā 'as'alukum 'alayhi 'ajran 'illā-l-mawaddata fi-l-qurbā wa man yaqtarif ḥasanatan-nazid lahū fihā ḥusnan 'inna-L-Lāha ḡafūrūn šakūrūn (23) 'am yaqūlūna-f-tarā 'allā-L-Lāhi kaḏiban fa'in yaša'i-L-Lahu yaḥtim 'alā qalbika wa yamhu-L-Lāhu-l-bāṭila wa yuḥiqqu-l-ḥaqqa bikalimātihī 'innahu 'Alīmun biḏāti-ṣ-ṣudūri (24).

Voilà ce qu'Allah promet à ses serviteurs qui croient et font le bien. Dis: «En échange du Coran, je ne vous demande qu'une chose, c'est d'aimer vos parents. Celui qui fait une bonne action, nous en augmentons le mérite. Allah est plein d'indulgence et de gratitude. (23) Ne soutiennent-ils pas que tu inventes à propos d'Allah? Si Allah voulait, Il fermerait ton cœur à toute révélation, et, d'un seul mot, dissiperait l'erreur et imposerait la vérité. Car Il sait ce qui se passe au fond des cœurs (24).

Les serviteurs de Dieu qui ont la foi et font le bien seront admis dans les jardins du Paradis. Telle est la bonne nouvelle qui leur est annoncée par les bouches des Prophètes et mentionnée dans les Livres.

O Mouhammad, lui ordonne Dieu, dis à ces idolâtres Qoraïchites: Je ne vous demande aucun salaire contre la divulgation de ce Coran, ou de ce message (pour donner un sens plus général à la mission du Prophète). Tout ce que je vous demande c'est de me laisser accomplir ma tâche et n'essayez pas de me nuire et je vous le demande par le lien de sang qui existe entre nous.

Les opinions sont controversées quant à l'interprétation de cette expression: «C'est d'aimer vos parents» comme suit:

- Al-Boukhari rapporte qu'on a demandé à Ibn Abbas de commenter cette partie du verset. Sa'id Ben Joubayr qui était présent dit: «Ce sont les proches parents de Mouhammad». Ibn Abbas l'interrompt: «Tu as hâté la réponse, car le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- avait un lien de sang avec toutes les phratries des tribus Qoraïchites. Il leur dit: «A moins que vous maintiendriez ce lien de sang qui existe entre nous».

- Un autre commentaire fut donné par Ibn Abbas rapporté par Al-Hafedh At-Tabarani: «Le Messenger de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- leur a dit: «Je ne vous demande aucun salaire à moins que vous n'ayez une affection pour ma propre personne étant l'un de vos proches, et de maintenir ce lien de sang entre nous». L'auteur de cet ouvrage a explicité cela et dit: Il voulait dire: A moins que vous accomplissiez les bonnes œuvres en s'acquittant de vos obligations envers Dieu pour vous rapprocher de Lui.

- Sa'id Ben Joubayr a dit: «Cela signifie: à moins que vous ayez une affection à mon égard étant l'un de vos proches parents et d'être bons et bienveillants à leur égard». A ce propos As-Souddy raconte: «On amena 'Ali le fils de Al-Husseïn comme prisonnier et le fit s'asseoir sur un escalier à Damas. Un Châmite dit alors: «Louange à Dieu qui vous a faits périr, vous a exterminés et mis fin à ces troubles». Ali lui répondit: «As-tu lu le Coran?» -Oui, dit l'homme. Et 'Ali de reprendre: «Surtout la sourate de la Délibération? -Non, répliqua

l'homme, j'ai lu tout le Coran, mais pourquoi tu me désignes cette sourate en exclusivité? -Ali rétorqua: «Parce qu'elle comporte ce verset: **«Je ne vous demande qu'une chose, c'est d'aimer vos parents»** Et l'homme de s'exclamer: «S'agit-il de vous?» -Certainement, répondit Ali».

Et l'auteur de conclure: Le commentaire exact et le plus logique est celui qui est donné par le docte Ibn Abbas,. Car il ne faut jamais oublier la recommandation du Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- qui consiste à être bienveillant envers les membres de sa famille, de leur avancer tout acte de bien et de les respecter, car ils ne sont issus que d'une souche pure, de la plus honorable famille sur terre et de la meilleure généalogie.

De tous les hadiths et versions se rapportant à ce sujet, nous nous limitons à ce hadith exhaustif rapporté par Yazid Ben Hayyan. Il a dit: «Houçayn Ben Çabra, Omar Ben Moslem et moi, partîmes chez Zaid Ben Arqam. Quand nous fûmes assis près de lui, Houçayn lui dit: «O Zaid, tu as reçu plusieurs faveurs: Tu as vu l'Envoyé de Dieu, tu as entendu ses paroles, tu as fait des expéditions en sa compagnie, tu as prié derrière lui. O Zaïd, tu as reçu tant de faveurs. Raconte-nous quelques propos que tu as entendus de la bouche de l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue-. Il répondit: «O fils de mon frère, je suis devenu vieux. Plusieurs années se sont écoulées depuis son départ, et j'ai oublié une partie de ce que je retenais. Acceptez ce que je vais vous raconter et ne me demandez pas surtout davantage.

«Un jour, l'Envoyé de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- nous fit un sermon auprès d'une source d'eau appelée «Khoum», située entre La Mecque et Médine. Après avoir glorifié et loué Dieu, il nous mit en garde en disant: *«O gens! Je ne suis qu'un être qui répondra bientôt à l'Envoyé de Seigneur (l'ange de la mort-). Je laisse entre vos mains deux dépôts précieux: Le premier est le Livre de Dieu (le Coran) dont vous y trouverez la bonne direction et la lumière, mettez donc ses prescriptions en pratique et attachez-vous-en»*. Il insista à ce que nous suivions le contenu du Livre de Dieu, puis il poursuivit: *«Le deuxième, les membres de ma famille. Je vous appelle (à la vénération) de Dieu à travers les membres de ma famille (trois fois)»*.

Houçayn s'interrogea: «O Zaïd, quels sont donc les membres de sa famille? Ses femmes ne font-elles partie de ces membres?». Certes oui, répondit-il, ses femmes le sont, mais elles sont aussi les membres auxquels on ne fera pas aumône après son départ. Houçayn redemanda: «Qui sont donc?» Et Zaïd de reprendre: Ce sont la famille de 'Ali, la famille de Ja'far et la famille de 'Abbas -Tous ceux-ci n'ont pas droit à recevoir l'aumône? -Oui, répondit Zaïd» (*Rapporté par Ahmed, Mouslim et Nassâï. Cette version est celle de Mouslim*)⁽¹⁾.

«Celui qui fait une bonne action, nous en augmentons le mérite». Un verset qui est pareil à celui-ci: «Allah ne lèsera personne, pas même du poids d'un atome. Il rémunera au centuple les bonnes actions et leur assurera une récompense magnifique» [Coran IV, 40] Dieu, certes, est celui qui absout les péchés, efface les mauvaises actions, multiplie les bonnes actions minimales soient-elles, dissimule les défauts et les mauvaises œuvres et Il est le Reconnaissant par excellence.

«Ne soutiennent-ils pas que tu inventes à propos d'Allah? Si Allah voulait, Il fermerait ton cœur à toute révélation» En d'autre terme: si tu leur forges des mensonges, comme ces idolâtres le prétendent, Dieu

(1) وروى الإمام أحمد، عن يزيد بن حيان قال: انطلقت أنا والحسين بن ميسرة وعمر بن مسلم إلى زيد بن أرقم رضي الله عنه، فلما جلسنا إليه قال حسين: لقد لقيت يا زيد خيراً كثيراً رأيت رسول الله ﷺ وسمعت حديثه وغزوت معه وصليت معه. لقد رأيت يا زيد خيراً كثيراً، حدثنا يا زيد ما سمعت من رسول الله ﷺ فقال: يا ابن أخي لقد كبر سني، وقد عهدي، ونسيت بعض الذي كنت أعني من رسول الله ﷺ فما حدثتكم فاقبلوه، وما لا فلا تكلفوني، ثم قال رضي الله عنه: قام رسول الله ﷺ يوماً خطيباً فبنا بماء يدعى خمأ بين مكة والمدينة، فحمد الله تعالى وأثنى عليه وذكر ووعظ ثم قال ﷺ: «أما بعد أيها الناس إنما أنا بشر يوشك أن يأتيني رسول ربي فأجيب، وإني تارك فيكم الثقلين، أولهما كتاب الله تعالى فيه الهدى والنور، فخذوا بكتاب الله واستمسكوا به، فحث على كتاب الله ورغب فيه. وقال ﷺ: «وأهل بيتي أذكركم الله في أهل بيتي، أذكركم الله في أهل بيتي»، فقال له حسين: ومن أهل بيته يا زيد، أليس نساؤه من أهل بيته؟ قال: إن نساؤه لسنن من أهل بيته ولكن أهل بيته من حرم عليه الصدقة بعده، فقال: ومن هم؟ قال: آل علي، وآل عقيل، وآل جعفر، وآل العباس رضي الله عنهم، قال: كل هؤلاء حرم الله عليه الصدقة؟ قال: نعم (رواه أحمد ومسلم والنسائي).

^jzj

aurait placé un sceau sur ton cœur en ôtant tout ce que tu as retenu du Coran, comme Dieu a dit ailleurs: «Si le Prophète nous attribuait des propos que nous n'avons pas tenus, nous l'aurions saisi avec force, et nous lui aurions tranché la carotide. Qui d'entre vous pourrait s'interposer entre lui et moi?» [Coran LXIX, 44-46]. Si le Prophète avait fait dire à Dieu quelque chose mensongèrement, Il se serait vengé de lui en le saisissant avec force pour lui trancher la carotide, et alors nul d'entre les hommes ne serait capable de lui servir de rempart.

* Dieu efface et fait disparaître l'erreur et le faux et confirme la vérité par Ses paroles, car Il lit dans les cœurs et connaît parfaitement ce qu'ils contiennent.

وَهُوَ الَّذِي يَقْبَلُ التَّوْبَةَ عَنْ عِبَادِهِ وَيَعْفُو عَنِ السَّيِّئَاتِ وَيَعْلَمُ مَا تَفْعَلُونَ ﴿٢٥﴾
 وَيَسْتَجِيبُ الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ وَيَزِيدُهُمْ مِنْ فَضْلِهِ ؕ وَالْكَافِرُونَ لَهُمْ عَذَابٌ
 شَدِيدٌ ﴿٢٦﴾ ﴿٢٦﴾ وَلَوْ بَسَطَ اللَّهُ الرِّزْقَ لِعِبَادِهِ لَبَغَوْا فِي الْأَرْضِ وَلَكِنْ يُنَزِّلُ
 بِقَدَرٍ مَّا يَشَاءُ ؕ إِنَّهُ بِعِبَادِهِ خَبِيرٌ بَصِيرٌ ﴿٢٧﴾ وَهُوَ الَّذِي يُنَزِّلُ الْغَيْثَ مِنْ بَعْدِ
 مَا قَنَطُوا وَيَنْشُرُ رَحْمَتَهُ ؕ وَهُوَ الْوَكِيلُ الْحَمِيدُ ﴿٢٨﴾

wa huwa-l-lađi yaqbalu-t-tawbata 'an 'ibâdihî w ya'fû 'ani-s-sayyi'âti wa ya'lamu mâ taf'alûna (25) wa yastajîbu-l-lađîna 'âmanû wa 'amilû-ş-şâlihâti wa yaziduhum min fađlihî wal kâfirûna lahum 'ađâbun şadîdun (26) wa law basaṭa-L-Lâhu-r-rizqa li 'ibâdihî labagaw fi-l-'arđi wa lâkin yunazzilu biqadarim mâ yaşâ'u innahû bi 'ibâdihî Ḥabîrum Başîrun (27) wa huwa-l-lađi yunazzilu-l-ğayṭa mim ba'di mâ qaniṭû wa yanşuru raḥmatahû wa huwa-l-Waliyyu-l-Ḥamîdu (28).

C'est Lui qui accepte le repentir des hommes et pardonne leurs fautes. Il connaît toutes leurs actions. (25) Ceux qui croient et font le bien répondent à son appel et Lui, en retour, leur multiplie ses faveurs. Les incrédules subiront un atroce supplice (26). Si Allah prodiguait sans mesure ses richesses aux hommes, ceux-ci deviendraient arrogants. Il les leur accorde dans la mesure qu'Il lui plaît, car Il connaît les hommes et lit dans les cœurs. (27) C'est Lui qui envoie la pluie bienfaisante au moment que les

hommes désespèrent. Il étend sur eux sa miséricorde. Il est le Protecteur et le maganime(28).

Dieu rappelle à ses serviteurs qu'Il accepte le repentir de quiconque revient à Lui. Il est toute indulgence et le Pardonnant par excellence. Dieu n'a-t-Il pas dit, pour affirmer cela, dans un autre verset: «Quiconque aura commis une mauvaise action ou se portera tort à soi-même trouvera Allah miséricordieux et indulgent, s'il L'implore» [-Coran IV, 110].

A ce propos il est cité dans le Sahih de Mouslim, d'après Anas Ben Malek -que Dieu l'agrée- que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Dieu se réjouit du repentir de Son serviteur quand il se repent plus que l'un d'entre vous se trouvant dans une terre déserte avec sa monture. Celle-ci s'enfuit portant avec elle la nourriture et la boisson de cet homme. Désespérant de la retrouver, il s'endormit sous un arbre. Etant ainsi, il s'éveilla pour trouver sa monture tout près de lui. Il la prit par la bride et s'exclama emporté par une grande joie: «Grand Dieu, Tu es mon serviteur et je suis Ton Seigneur» Son excès de joie le porta à commettre ce lapsus linguae⁽¹⁾.

Dieu accepte le repentir et en même temps, efface les mauvaises actions passées. Il connaît tous les actes des hommes. Il exauça ceux qui ont la foi et qui accomplissent des bonnes œuvres, que leurs invocations soient pour eux-même ou pour leurs frères et amis, comme a avancé As-Souddy, Et en plus, de par Sa générosité, Il augmente ses grâces envers eux. En commentant ce fait, Abdullah rapporte que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Ce verset: «Il les leur accorde dans la mesure qu'Il lui plait» signifie que Dieu accepte l'intercession des croyants en faveur de ceux qui leur ont

(1) ثبت في صحيح مسلم، عن أنس بن مالك قال، قال رسول الله ﷺ: «الله تعالى أشد فرحاً بتوبة عبده حين يتوب إليه من أحدكم كانت راحلته بأرض فلاة، فانفلتت منه وعليها طعامه وشرابه فأيس منها، فأتى شجرة فاضطجع في ظلها وقد أيس من راحلته، فبينما هو كذلك إذ هو بها قائمة عنده، فأخذ بخطامها، ثم قال من شدة الفرح اللهم أنت عبدي وأنا ربك، أخطأ من شدة الفرح».

rendu un quelconque service dans le bas monde». Quant aux incrédules, ils subiront un atroce supplice pour prix de leur impiété.

«Si Allah prodiguait sans mesure Ses richesses aux hommes, ceux-ci deviendraient arrogants» Cela signifie: Si Dieu dispensait sans limites les biens à Ses serviteurs, en leur donnant plus qu'ils en avaient besoin par multiples, ils rempliraient la terre de leur injustice et de leur insolence. Qatata a dit à ce propos: «Les meilleurs biens sont ceux qui ne vous distraient pas et ne vous rendent pas injustes, en se basant sur ce hadith: «Ce que je redoute pour vous c'est que Dieu vous dispense largement des clinquants du bas monde». **«Il les leur accorde dans la mesure qu'Il lui plait»** et selon une proportion bien déterminée, car Il connaît parfaitement les besoins des hommes en faisant de certains des riches et d'autres des pauvres, comme Il connaît aussi ce qui leur convient. Il est dit dans un hadith (supposé être divin ou Qoudoussi): «Il en est de Mes serviteurs que seules les richesses lui conviennent, si Je faisais de lui un pauvre, Je lui gâcherais sa foi. Par contre, il en est celui que la pauvreté lui convient, si je faisais de lui un riche, Je gâcherais sa foi».

«C'est lui qui envoie la pluie bienfaisante au moment que les hommes se désespèrent» croyant que la pluie ne descendrait plus en vivant dans une sécheresse. On trouve dans le Coran un verset qui est pareil à celui-ci: «Avant que cette eau ne tombe sur leur contrée, ils étaient dans le désespoir» [Coran XXX, 49].

«Il étend sur eux Sa miséricorde» qui est la pluie qui chute dans une région déterminée. Qatada a rapporté: «On nous a raconté qu'un homme dit à Omar Ben Al-Khattab -que Dieu l'agrée-: «O prince des croyants, la pluie est retenue et les hommes vivent dans le désespoir». Il lui répondit: «La pluie ne tardera pas à tomber, puis il récita: «C'est lui qui envoie la pluie bienfaisante au moment que les hommes désespèrent. Il étend sur eux sa miséricorde. Il est le Protecteur et le Magnanime». Il est le seul qui est digne de louanges pour les bienfaits qu'il prodigue aux hommes, qui leur sont utiles dans les deux mondes.

وَمِنْ آيَاتِهِ خَلْقَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا مِنْ دَابَّةٍ وَهُوَ عَلَىٰ جَمْعِهِمْ

إِذَا يَشَاءُ قَدِيرٌ ﴿٢٩﴾ وَمَا أَصَابَكُمْ مِنْ مُصِيبَةٍ فِيمَا كَسَبْتُمْ أَيْدِيكُمْ
 وَيَعْفُوا عَنْ كَثِيرٍ ﴿٣٠﴾ وَمَا أَنْتُمْ بِمُعْجِزِينَ فِي الْأَرْضِ وَمَا لَكُمْ مِنْ دُونِ
 اللَّهِ مِنْ وَلِيٍّ وَلَا نَصِيرٍ ﴿٣١﴾

wa min 'ā'yātihī ḥalqu-s-samā' wāti wal-arḍi wa mā baṭṭa fihima min
 dā'bbatin wa huwa 'alā jam'ihim 'id ā yašā'u qadīrun (29) wamā
 'aṣābkum min muṣbatin fabimā kasabat 'aydikum wa ya'fū 'an kaṭīrin
 (30) wa mā 'antum bimū'jizina fil 'arḍi wa mā lakum min dūni-L-Lāhi
 min waliyyin walā naṣīrin (31).

Un des signes de sa puissance est la création des cieux et de la terre et de tous les êtres animés dont Il les a peuplés. Il pourrait fondre ces éléments en un seul s'Il voulait. (29) Si un malheur vous frappe, c'est que vous l'avez préparé de vos propres mains. Et pourtant que des fautes Il pardonne. (30) Vous ne sauriez résister à Allah sur terre. Vous n'avez ni tuteur ni allié en dehors de Lui (31).

Sans doute, la création des cieux et de la terre est un signe qui montre l'omnipotence du Seigneur, qui sont peuplés de différents êtres: Les anges, les hommes, les génies et les animaux répartis en plusieurs catégories quand à leurs formes, couleurs, langues, caractères, espèces et autres caractéristiques. Il les a disséminés dans les quatre coins du monde. Il a, certes, le pouvoir de les réunir au jour de la résurrection sur un même tertre, aussi bien les premiers que les derniers, de sorte qu'un crieur les fera entendre et la vue les atteindra tous sans exception. Ensuite Dieu les jugera avec équité incontestable.

«Si un malheur vous frappe, c'est que vous l'avez préparé de vos propres mains». à cause de vos péchés que vous avez commis. «Et pourtant que des fautes Il pardonne» sans vous punir, plutôt Il les efface. Car «Si Allah punissait les hommes suivant leurs œuvres, Il n'y aurait plus sur terre âme qui vive» [Coran XXXV, 45]. Dans un hadith authentique, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «Par celui qui tient mon âme dans Sa main, tous les maux qui affligent le croyant, qu'il s'agit d'une fatigue, d'une maladie, de soucis, de tristesse, même d'une épine, lui valent de la part de Dieu une rémission de ses péchés» (*Rapporté*

par Boukhari)⁽¹⁾.

Abou Jouhayfa rapporte: «Entrant chez Ali Ben Taleb, je l'entendis dire: «Je vais vous rapporter un hadith dont chaque croyant est tenu de le retenir et de le comprendre». -Quel est ce hadith, demandèrent les hommes. Ali récita ce verset: «Si un malheur vous frappe, c'est que vous l'avez préparé de vos propres mains. Et pourtant que des fautes Il pardonne» Et il dit ensuite: «Toute punition que Dieu a appliquée dans ce bas monde, (son auteur) n'en rendra plus compte au jour du Jugement dernier pour en être sanctionné une deuxième fois, grâce à la mansuétude de Dieu. Tout ce que Dieu pardonne dans le bas monde, Il ne saurait le mentionner au jour de la résurrection grâce à Sa générosité» (Ali remonte ce hadith au Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue-).

Entre autres commentaires, on cite celui-ci qui est avancé par Ad-Dahak. Il a dit: «Tout ce que l'homme oublie ce qu'il a retenu du Coran ne sera qu'à cause d'un péché qu'il a commis» Puis il récita le verset précité et reprit: «Quel malheur est plus grand que l'oubli de ce qu'on a retenu du Coran?».

وَمِنْ آيَاتِهِ الْجَوَارِ فِي الْبَحْرِ كَالْأَعْلَامِ (٣٢) إِنْ يَشَأْ يُسْكِنِ الرِّيحَ فَيَظْلَنَ رَوَاكِدَ
عَلَى ظَهْرِهِ إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَاتٍ لِكُلِّ صَبَّارٍ شَكُورٍ (٣٣) أَوْ يُوقِفَهُنَّ يَمًا كَسَبُوا
وَيَعُفُّ عَنْ كَثِيرٍ (٣٤) وَيَعْلَمَ الَّذِينَ يُجَادِلُونَ فِي آيَاتِنَا مَا لَهُمْ مِنْ مَحِيصٍ (٣٥)

wa min 'āyâtihî-l-jawâri fil-baḥri kal 'a'lâmi (32) iy-yaša' yuskini-r-riḥa fayazlalan rawâkida 'alâ zahrihî 'inna fî ḡâlika la 'âyâtin likulli ṣabbarin šakûrin (33) 'aw yubiqhunna bimâ kasabû wa ya'fu 'an kaḡîrin (34) wa ya'lama-l-laḡîna yujâdilûna fî 'āyâtinâ mâ lahum mim maḡîsin (35).

Sa puissance se manifeste dans les navires qui sillonnent les mers et

في الحديث الصحيح: «والذي نفسي بيده ما يصيب المؤمن من نصب ولا وصب ولا هم (1) ولا حزن إلا كفر الله عنه بها من خطاياها حتى الشوكة يشاكها» (رواه البخاري)

s'y dressent comme des montagnes. (32) S'Il le voulait, Il apaiserait le vent et les navires s'immobiliseraient sur la surface des flots. N'est-ce pas un signe pour les gens sérieux et reconnaissants? (33) Ou bien Il les ferait sombrer pour punir les hommes. Et pourtant que des fautes Il pardonne. (34) Ceux qui contestent nos signes apprendront alors qu'ils ne sauraient nous échapper. (35).

Parmi les signes de Dieu, on voit les vaisseaux qui courent à travers les flots tels des montagnes (ou d'étendards suivant une autre traduction). Il peut apaiser le vent quand Il veut en immobilisant ainsi ces vaisseaux sur la surface de l'eau. Il y a là vraiment un signe pour tout homme constant, en supportant les malheurs, et pour tout homme reconnaissant en vivant dans l'aisance et le bien-être.

«Ou bien Il les ferait sombrer pour punir les hommes» à cause des péchés qu'ils ont commis en les faisant périr noyés. Mais Il pardonne grâce à Sa mansuétude et à Sa générosité. Suivant une autre interprétation, Dieu pourrait, s'il le voulait, dévier les navires de leurs lignes tracées pour les empêcher d'aboutir à leur but. Mais il s'avère que la première interprétation est plus exacte car Dieu, en immobilisant les navires sans leur envoyer le vent pour les pousser, les passagers risqueraient d'être perdus. Tout comme Il peut, par exemple, envoyer une ondé ininterrompue pour causer la destruction des habitations et l'anéantissement de toutes les plantes. Il agit selon des mesures déterminées pour assurer la vie aux hommes.

«Ceux qui contestent nos signes apprendront alors qu'ils ne sauraient nous échapper» car ils sont toujours sous l'autorité de Dieu et n'ont aucune chance de fuir ses représailles.

فَمَا أُوتِيتُمْ مِنْ شَيْءٍ فَمِنَّهُ الْحَيَاةَ الدُّنْيَا وَمَا عِنْدَ اللَّهِ خَيْرٌ وَأَبْقَى لِلَّذِينَ ءَامَنُوا
وَعَلَىٰ رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ ﴿٣٦﴾ وَالَّذِينَ يَجْتَنِبُونَ كَبِيرَ ٱلْإِثْمِ ٱلْفَوَاحِشِ وَإِذَا مَا عَضِبُوا
هُم يَغْفِرُونَ ﴿٣٧﴾ وَالَّذِينَ ٱسْتَجَابُوا لِرَبِّهِمْ وَأَقَامُوا الصَّلَاةَ وَأَمْرُهُمْ شُورَىٰ بَيْنَهُمْ وَمِمَّا
رَزَقْنَاهُمْ يُنفِقُونَ ﴿٣٨﴾ وَالَّذِينَ إِذَا ٱسَابَهُمُ ٱلْبَغْيُ هُمْ يَنْصَبُونَ ﴿٣٩﴾

famâ 'utitum min šay'in famatâ'u-l-ḥayâti-d-dunyâ wamâ 'inda-L-Lâhi

ḥayrun-wa abqâ lil-laḍîna ʾā manû wa ʾalâ rabbihim yatawakkalûna (36) wal-laḍîna yajtanibûna kabâ'ira-l-ʾitmi wal fawâḥiṣa wa idâ mâ ḡaḍibû hum yaḡfirûna (37) wal-laḍîna-s-tajâbu lirabbihim wa aqâmu-ṣ-ṣalâta wa ʾamruhum ṣurâ baynahum wa mimmâ razaqnâhum yunfiqûn (38) wal-laḍîna ʾidâ ʾasâbahumu-l-baḡyu hum yantaṣirûna (39).

Tous les biens qui vous étoient en ce monde sont éphémères. Ceux que vous trouverez près d'Allah seront plus précieux et plus durables. Ils sont réservés aux croyants qui se fient à leur Seigneur. (36) A ceux qui s'abstiennent des péchés capitaux et des turpitudes et qui pardonnent dans l'égarément de la colère. (37) A ceux qui répondent à l'appel de leur Seigneur, observent la prière, délibèrent en commun sur leurs affaires et font profiter les autres des biens que nous leur prodiguons. (38) A ceux qui ne laissent pas impunies les offenses qui leur sont faites (39).

Dieu méprise le bas monde et ce qu'il y a comme clinquants, biens et jouissances éphémères. Car tout ce que les hommes y acquièrent, il ne faut pas qu'ils en soient dupes en le préférant à l'autre. Ce qu'ils trouveront près de Dieu sera l'éternel qui ne s'épuisera plus comme: délices, félicité, quiétude et jouissances. La récompense de Dieu dans l'autre monde est celle qui perdure. Tout ceci est réservé à ces gens-là:

- «aux croyants» qui délaissent les plaisirs du monde.
- «qui se fient à leur Seigneur» afin qu'il les aide à accomplir leurs devoirs religieux et à s'interdire de l'illicite.
- «qui s'abstiennent des péchés capitaux» comme nous en avons parlé en commentant la sourate de l'Araf.
- «qui pardonnent dans l'égarément de la colère» car leur caractère indulgent les porte au pardon. Il est dit dans un hadith authentique que le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- ne s'est jamais vengé pour soi-même mais quand il s'agissait d'une dérogation à une loi divine et une violation de ses prescriptions.
- «qui répondent à l'appel de leur Seigneur» en suivant les Prophètes et en obtempérant à Ses ordres.

- «qui observent la prière» qui est le plus magnifique culte et la meilleure pratique religieuse.

- «qui délibèrent en commun sur leurs affaires» dont toutes leurs décisions naissent d'une consultation mutuelle, surtout pendant les guerres et les autres affaires importantes, comme faisait le Prophète .

- «qui font profiter les autres des biens que nous leur prodiguons» en faisant les actes de charité aux proches parents puis aux autres et ainsi de suite selon le degré de parenté.

- «qui ne laissent pas impunies les offenses qui leur sont faites» qui réagissent dès qu'ils sont en butte à la violence ou victime d'une agression, tout comme ils peuvent pardonner étant capables de se venger. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- a donné l'exemple en pardonnant aux huit individus qui voulaient l'attaquer l'an de Houdaybiya, à Gorathe Ben Al-Hareth qui dégainait son sabre pour le tuer pendant qu'il dormait et à Labide Ben Al-A'sam qui l'avait ensorcelé.

وَجَزَاءُ سَيِّئَةٍ سَيِّئَةٌ مِّثْلُهَا فَمَنْ عَفَا وَأَسْلَحَ فَأَجِرُهُ عَلَى اللَّهِ إِنَّهُ لَا يُحِبُّ
الظَّالِمِينَ ﴿٤٠﴾ وَلَمَنْ آتَاكَ بِدَأْيِ ظُلْمٍ فَاذْلِقْهُ مَا عَلَيْهِمْ مِمَّا عَلَيْهِمْ مِنْ سَبِيلٍ ﴿٤١﴾ إِنَّمَا
السَّبِيلُ عَلَى الَّذِينَ يَظْلِمُونَ النَّاسَ وَيَبْغُونَ فِي الْأَرْضِ بِغَيْرِ الْحَقِّ أُولَئِكَ لَهُمْ
عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٤٢﴾ وَلَمَنْ صَبَرَ وَغَفَرَ إِنَّ ذَلِكَ لَمِنْ عَزْمِ الْأُمُورِ ﴿٤٣﴾

wa jazâ'û sayyi'atin sayyi'atun miṭluha faman 'afâ wa aṣlahâ fa 'ajruhû
'alâ-L-Lâhi 'innahû lâ yuhibbu-z-zâlimîna (40) wa lamani-n-taşara ba'da
ẓulmihî fa 'ûlâ'ika mâ 'alayhim min sabîln (41) 'innamâ-s-sabîlu 'alâ-l-
laḍîna yazlimûna-n-nâsa wa yabgûna fî-l- 'arḍi biġayri-l-ḥaqqi 'ûlâ'ika
lahum 'aḍâbun 'alîmun (42) walaman ṣabara wa ġafara 'inna ḍâlika
lamin 'azmi-l-'umûri (43).

A ceux qui ne rendent pas plus de mal qu'ils n'en reçoivent. Celui qui pardonne et cherche à se concilier sera récompensé par Allah. Allah n'aime pas les méchants. (40) Celui qui se venge d'une injustice n'encourt aucune peine. (41) Sont punissables en revanche, ceux qui oppriment leurs

semblables et qui suivent en ce monde leurs mauvais instincts sans souci d'équité. Ceux-là subiront un supplice douloureux. (42) Etre patient et pardonner, cela suppose de la fermeté d'âme (43).

Dieu a dit dans une autre sourate: «Si quelqu'un vous cause un préjudice, causez-lui le pareil» [Coran II, 194]. Et dans la sourate présente, Il a dit: «A ceux qui ne rendent pas plus de mal qu'ils n'en reçoivent» Donc la loi de talion est tolérée et applicable à tout moment et en tout lieu afin de mettre fin aux agressions, mais Il a, en même temps, recommandé le pardon. Et dans ce cas la récompense incombe à Dieu. «La victime qui pardonne, Allah lui pardonnera ses péchés» [Coran V, 45]. Il est dit dans un hadith: «Dieu le Très Haut n'accorde que puissance à quiconque pardonne». «Allah n'aime pas les méchants» qui commencent l'agression.

«Celui qui se venge d'une injustice n'encourt aucune peine» En d'autre terme, ceux qui, après avoir subi un tort se font justice à eux-mêmes, aucun recours n'est possible contre eux et on ne leur reproche rien.

Ourwa rapporte que Aïcha -que Dieu l'agrée- a dit: «Je ne savais rien de ce qui s'est passé entre le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- et Zaïnaab -ma co-épouse, quand celle-ci entra chez moi irritée et sans même demander l'autorisation. Elle dit au Prophète: «Il te suffit que la fille d'Abou Bakr te tourne le dos». En se dirigeant vers moi, je me détournai d'elle. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- me dit alors: «Venge-toi d'elle». Voulant l'attaquer -par mes paroles-je remarquai qu'elle gardait le silence et la salive s'était desséchée dans sa bouche. Le Prophète -qu'Allah le bénisse et le salue- fut alors tout réjoui» (Zaïnaab avait médit de 'Aïcha).

«Sont punissables, en revanche, ceux qui oppriment leurs semblables et qui suivent en ce monde leurs mauvais instincts sans souci d'équité». En d'autre terme, le secours n'est possible que contre ceux qui traitent les autres avec injustice et qui commencent leur agression. Il est dit dans un hadith: «Deux hommes qui s'injurient, il incombe à celui qui a commencé (de supporter la faute de son injure) à moins que l'injurié ne lui réponde des injures pareilles ou plus».

«Ceux-là subiront un supplice douloureux» pour prix de leur injustice. Dieu les méprît puis, en mentionnant la loi de talion, exhorte les

مِنَ الَّذِينَ يَنْظُرُونَ مِنْ طَرْفٍ خَفِيٍّ وَقَالَ الَّذِينَ ءَامَنُوا إِنَّ الْخَسِرِينَ الَّذِينَ
 خَسِرُوا أَنفُسَهُمْ وَأَهْلِيهِمْ يَوْمَ الْقِيَامَةِ أَلَا إِنَّ الظَّالِمِينَ فِي عَذَابٍ مُّقِيمٍ ﴿٤٥﴾
 وَمَا كَانَتْ لَهُمْ مِنْ ءَوْلِيَاءَ يَنْصُرُونَهُمْ مِنْ دُونِ اللَّهِ وَمَنْ يُضِلِلِ اللَّهُ فَمَا
 لَمْ مِنْ سَبِيلٍ ﴿٤٦﴾

wa may-yuḍlilī-L-Lāhu famā lahū min waliyyim mim-ba'dihī wa tarā-z-
 zālimīna lamma ra'awu-l-'aḍāba yaqūlūna hal 'ilā maraddim min sabīlin
 (44) wa tarāhum yu'raḍūna 'alayhā ḥāṣī'īna mina-ḍ-ḍulli yanzurūna min
 ṭarafīn ḥafīyyīn wa qāla-l-laḍīna "ā manū 'inna-l-ḥāsirīna-l-laḍīna ḥaṣirū
 'anfusahum wa 'ahlīhim yawmal qiyāmati 'alā 'inna-z-zālimīna fī 'aḍ
 ābim muqīmīn (45) wamā kāna lahum min 'awliyā'a yaṣurūnahum min
 dūni-L-Lāhi wa may -yuḍlilī-l-lāhu fama lahū mim sabīlin-i- (46).

Celui qu'Allah abandonne ne saurait trouver d'autre protecteur. On
 entendra les méchants s'écrier à la vue de supplice: «Est-ce possible de
 retourner sur terre?» (44) On les verra passer devant le lieu de leur
 supplice, les yeux voilés de honte et n'osant se fixer qu'à la dérobée. Les
 croyants diront: «Les voilà les réprouvés qui ont perdu leurs âmes et celles
 de leurs et que le jugement dernier a condamnés». Qu'on le sache! les
 méchants subiront un supplice éternel. (45). Ils ne sauraient trouver d'autre
 protecteur qu'Allah. Celui qu'Allah égare ne peut plus se guider. (46).

Dieu est celui qui dirige les hommes et les met sur la voie droite,
 quant à celui qu'il égare, il ne saurait trouver un autre patron que Dieu.

Au du jour jugement dernier, et à la vue du châtement qui les
 attend, les impies souhaiteraient être ramenés sur terre comme Dieu le
 montre également dans ce verset: «Si tu te trouves là le jour où ils
 seront sur le point d'entrer en enfer, tu les entendras dire: «Plût à Allah
 que nous puissions revenir sur terre! Nous ne traiterions plus de mensonge
 les signes de notre Seigneur et nous serions croyants» [Coran VI, 27].

Ce jour-là ils seront humiliés en s'exposant à la Géhenne et jetant
 des regards furtifs en éprouvant une grande peur car ils y seront
 précipités. Quant aux croyants, ils diront: Voilà les coupables qui ont
 préparé leur perte de leurs propres mains, et seront séparés de leurs

bien-aimés et leurs familles. Or: «les méchants subiront un supplice éternel» Ils n'auront aucun patron-protecteur en dehors de Dieu pour les sauver, car «Celui qu'Allah égare ne peut plus se guider».

أَسْتَجِيبُوا لِرَبِّكُمْ مِنْ قَبْلِ أَنْ يَأْتِيَ يَوْمٌ لَا مَرَدَّ لَهُ مِنَ اللَّهِ مَا لَكُمْ مِنْ
 مَلَجٍ يَوْمَئِذٍ وَمَا لَكُمْ مِنْ نَكِيرٍ ﴿٤٧﴾ فَإِنْ أَعْرَضُوا فَمَا أَرْسَلْنَاكَ عَلَيْهِمْ
 حَفِظًا إِنْ عَلَيْكَ إِلَّا الْبَلَاغُ وَإِنَّا إِذَا أَذَقْنَا الْإِنْسَانَ مِنَّا رَحْمَةً فَحَسَبَهُهَا
 وَإِنْ نَضَيْبُهُمْ سَيِّئَةً يَمَا قَدَّمَتْ أَيْدِيهِمْ فَإِنَّ الْإِنْسَانَ كَفُورٌ ﴿٤٨﴾

s-stajîbû lirabbikum min qabli ay-ya'tiya yawmun lâ maradda lahû mina-
 L-Lâhi mâ lakum min malja'in yawma 'id'in wama lakum min nakîrin
 (47) fa 'in 'a'rađû famâ 'arsalnâka 'alayhim ḥafîẓan 'in 'alayka 'illâ-l-
 balâġu wa 'innâ 'id'â 'ađaqnâ-l-'insâna minna raḥmatan fariḥa bihâ wa
 'in tuşibhum sayyi'atum bimâ qaddamat 'aydihim fa 'inna-l-'insâna
 kafûrun (48).

Répondez à l'appel de votre Seigneur avant que ne vienne le jour inéluctable fixé par lui. Ce jour-là, vous ne trouverez aucun refuge, vous ne pourrez renier vos œuvres. (47) Si les hommes ne t'écoutent pas, tu n'en es pas responsable. Tu n'es chargé que des les avertir. Gratifions-nous l'homme de notre bénédiction? il s'en réjouit. Le frappons-nous d'un mal pour le punir de ses fautes? il nous renie. (48).

Après que Dieu ait montré les affres du jour de la résurrection, Il exhorte les hommes à faire leur préparatif pour rencontrer ce jour-là. «Répondez à l'appel de votre Seigneur» et redoutez le jour du jugement dernier qui arrivera sans aucun doute et rien ne le retardera ou le repoussera. «Vous ne trouverez aucun refuge, vous ne pourrez renier nos sines». Aucune forteresse inexpugnable ne pourrait protéger les hommes, aucun refuge ne saurait les abriter, et vous serez incapables d'échapper à Dieu, plutôt Il vous appréhendera par sa science, sa vue et son autorité. Ce jour-là: «l'homme s'écriera: «Où fuir?». Mais, il ne trouvera pas de refuge. Ce jour-là, ô homme, tu rejoindras ton Maître pour toujours» [Coran LXXV, 10-12].

Si les polythéistes, ô Mouhammad, se détournent de toi, sache

que nous ne t'avons pas envoyé vers eux pour les observer car tu es sans autorité sur eux et ta mission consiste à leur communiquer le message et c'est à nous qu'ils rendront compte de leurs actions.

«Gratifications-nous l'homme de notre bénédiction? il s'en réjouit» Car il vit ainsi dans le bien-être et l'aisance. Mais, par contre, «de frapperons-nous d'un mal» soit-il une disette, une indigence, une maladie ou une affliction quelconque, «il nous renie» en méconnaissant tous les bienfaits qu'il a reçus auparavant et ne reconnaît, dans sa vie, que le moment où il vit en oubliant tout. A l'inverse de cet impie, le Messager de Dieu -qu'Allah le bénisse et le salue- a montré le comportement du croyant dans ce hadith: «S'il reçoit un bienfait, il se montre reconnaissant, et ceci est un bien pour lui. Si par contre un mal le touche, il se résigne et l'endure, et ceci aussi est un bien pour lui. Tout cela n'est assigné qu'au croyant».

لِلَّهِ مُلْكُ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ يَخْلُقُ مَا يَشَاءُ يَهَبُ لِمَن يَشَاءُ إِنثًا وَيَهَبُ
لِمَن يَشَاءُ الذَّكَوْرَ ﴿٤٩﴾ أَوْ يُزَوِّجُهُمْ ذَكَرًا وَإِنثًا وَيَجْعَلُ مَن يَشَاءُ عَقِيمًا
إِنَّهُ عَلِيمٌ قَدِيرٌ ﴿٥٠﴾

li-L-Lâhi mulku-s-samâ wâti wal 'arđi yahluqu mâ yašâ 'u yahabu limay-yašâ 'u 'inât an wa yahabu limay-yašâ 'u-d -d ukûra (49) 'aw yuzawwijuhum d ucranan wa 'inât an wa yaj'alu may-yašâ 'u 'aqîman ' -innahum 'Alimun Qadîrun (50).

Allah est le Maître des cieux et de la terre. Il crée ce qu'Il veut. Il donne aux uns des filles, aux autres des garçons. (49) à d'autres des garçons et filles réunis pas couples. Il rend stérile qui Il veut. Il est Savant et Puissant.(50).

Dieu est le créateur des cieux et de la terre, et peut disposer de ce qu'ils renferment à Sa guise. Nul ne donne ce qu'Il refuse, et nul ne saurait empêcher ce qu'il veut donner. Il donne à certains des filles, à d'autres des garçons, à d'autres des filles et des garçons. Il rend stérile qui Il veut. Ainsi les gens sont répartis en quatre catégories quant à leur progéniture. Il connaît parfaitement ce qu'il convient à

chacun d'eux et capable de réaliser ce qu'il veut.

❖ وَمَا كَانَ لِبَشَرٍ أَنْ يُكَلِّمَهُ اللَّهُ إِلَّا وَحْيًا أَوْ مِنْ وَرَآئِ حِجَابٍ أَوْ يُرْسِلَ رَسُولًا فَيُوحِيَ بِإِذْنِهِ مَا يَشَاءُ إِنَّهُمْ عَلَىٰ حَكِيمٍ ﴿٥١﴾ وَكَذَٰلِكَ أَوْحَيْنَا إِلَيْكَ رُؤْيَا مِنْ أَمْرِنَا مَا كُنْتَ تَدْرِي مَا الْكِتَابُ وَلَا الْإِيمَانُ وَلَكِنْ جَعَلْنَاهُ نُورًا نَهْدِي بِهِ مَنْ نَشَاءُ مِنْ عِبَادِنَا وَإِنَّكَ لَتَهْدَىٰ إِلَىٰ صِرَاطٍ مُسْتَقِيمٍ ﴿٥٢﴾ صِرَاطَ اللَّهِ الَّذِي لَمْ يَلَمْ فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ ۗ أَلَا إِلَى اللَّهِ تَصِيرُ الْأُمُورُ ﴿٥٣﴾

wamâ kâna libaşarin ay-yukallimahu-l-lâhu 'illâ waḥyan 'aw min wara'i hijâbin 'aw yursila rasulan fayuḥiya bi-'iḍnihî mâ yašâ'u innahû '- Aliyyun Ḥākîmun (51) wa kaḍâlika 'awḥaynâ 'ilayka rūḥan min 'amrina mâ kunta tadri ma-l-kitabu walâ-l-'imânu walakin ja'alnâhu nûran-nahdî bihî man našâ'u min 'ibâdinâ wa 'innaka latahdî 'ilâ sirâṭim-mustaqîmin (52) sirâṭi-L-Lâhi-l-laḍî lahû mâ fi-s-samâwâti wamâ fil 'arḍi 'alâ 'ilâ-L-Lâhi tašîru-l-'umûr (53).

Allah ne communique pas directement avec l'homme. Mais Il l'inspire ou lui parle à travers un voile ou lui envoie un Prophète par qui Il révèle ce qu'Il désire. Il est le sublime et le Souverain juge. (51) C'est ainsi que nous t'avons révélé l'esprit de notre règle alors que tu ne connaissais ni le livre ni la foi. Nous en avons fait une lumière avec laquelle nous dirigeons qui nous voulons. En vérité, tu appelles les hommes à une voie droite, (52) à la voie d'Allah, le Maître des cieux et de la terre. Dites-vous bien que c'est à lui que tout fait retour. (53).

Voici donc les trois modes de révélation:

- Une inspiration directe.
- A travers un voile, ou derrière un écran.
- Par l'enremise d'un ange.

Comme exemples, on cite ces hadiths et faits:

- Ibn Hibban rapporte dans son Sahih que le Messager de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue- a dit: «L'Esprit de sainteté m'a inspiré

qu'aucune âme ne meurt avant qu'elle ne reçoive les biens qu'ils lui sont impartis et qu'elle n'arrive au terme qui lui est fixé. Pour cela, craignez Dieu et soyez modérés dans vos requêtes»⁽¹⁾.

- Moïse -paix sur lui- a demandé la vue du Seigneur après qu'il lui ait adressé directement la parole, mais un voile s'interposait entre eux.

- Dieu a envoyé l'ange fidèle -Gabriel- pour transmettre les révélations la plupart des temps aux Prophètes. (Donc c'était un ange et non un Prophète comme il est cité dans le verset).

«C'est ainsi que nous t'avons révélé l'esprit de notre règle» ou suivant une autre traduction: un Esprit ou un souffle- de notre commandement- , il s'agit sans doute du Coran «alors que tu ne connaissais ne le Livre ni la foi» car ce Livre comporte toutes les règles de la foi. «Nous en avons fait une lumière avec laquelle nous dirigeons qui nous voulons». Le Coran, comme il est cité dans d'autres versets, est une guidance et une guérison pour ceux qui en croient. Et toi, ô Mouhammad, tu guides vers la voie droite et à la bonne moralité. Cette voie qui est tracée par Dieu à qui appartient tout ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre et qui en dispose comme Il veut. C'est à Lui qu'aboutit la destinée de toutes les choses pour les juger d'après sa parfaite équité. Gloire à Lui, et qu'Il soit très élevé au-dessus- de ce que les idolâtres Lui imputent.

جاء في صحيح ابن حبان عن رسول الله ﷺ أنه قال: «إن روح القدس نفث في روعي أن (1) نفساً لن تموت حتى تستكمل رزقها وأجلها، فاتقوا الله وأجملوا في الطلب»